

fonds Égalité

Introduction aux directives d'investissement

INTERSECTIONNELLES DU FONDS EGALITE

Le modèle unique du Fonds Égalité stimule l'investissement, la philanthropie féministe et des subventions fondées sur une grande confiance pour opérer un changement puissant et viable à long terme. Le programme d'investissement du Fonds Égalité est au cœur de notre vision de l'avenir, où les ressources et le pouvoir reviennent pour de bon entre les mains des femmes, des filles et des personnes transgenres.

La concrétisation de cette vision nous demande de révolutionner l'écosystème financier mondial, un réseau de capitaux, de produits, de services et d'idées solidement enraciné, bâti pour servir une minorité puissante au sommet. Pour doter les femmes, les filles et les personnes transgenres de ressources d'une manière alignée avec nos valeurs de démocratisation du pouvoir, il nous faut créer de nouvelles façons de tirer parti des marchés financiers mondiaux,* dont la valeur dépasserait les 250 billions de dollars américains.

Pour nous, s'impliquer avec ce système démodé mais puissant est une forme d'activisme. Nous travaillons à l'intérieur de celui-ci pour créer des outils, des ressources, des cadres et des produits qui prônent une autre façon d'investir dans les femmes, les filles et les personnes transgenres. C'est un travail lent et graduel, certes, mais avec de la patience et de la collaboration, nous pouvons nous appuyer sur la longue histoire de l'activisme féministe et de l'innovation en matière d'investissement à optique de genre et transformer les marchés financiers encore plus.

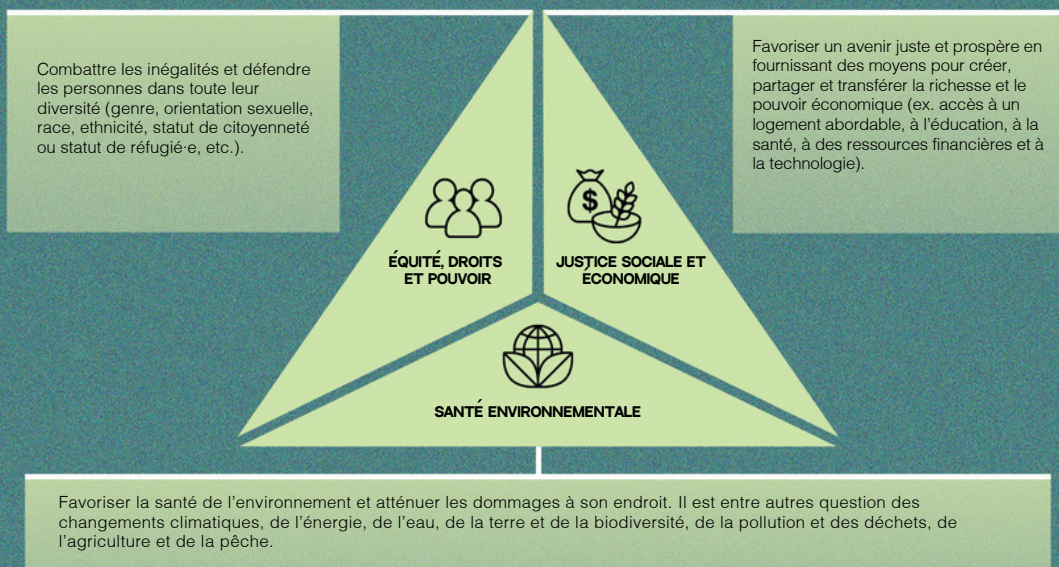
Pour réussir à utiliser ce système tout en rejetant ses normes désuètes, nous n'avons pas le choix – nos valeurs nous poussent en ce sens – de prendre position et d'activer la promesse de l'investissement à optique de genre.

avec une mission claire de rééquilibrer le pouvoir pour entraîner un changement durable et profond.

Les directives d'investissement intersectionnelles du Fonds Égalité, ce sont nos valeurs à l'œuvre. Elles sont les fondements mêmes des critères d'investissement à optique de genre (IOG) du Fonds Égalité. Leur but : veiller à ce que tous les critères soient ancrés dans la quête d'un changement systémique, chaque décision d'investissement s'inscrivant dans nos objectifs élargis de bousculer le statu quo et de redistribuer le pouvoir. Au fond, les directives d'investissement intersectionnelles et les critères d'IOG font le pont entre les extrants et les résultats. Les critères constituent notre principal outil pour mesurer la profondeur et l'ampleur du changement engendré par notre travail, tandis que les directives nous assurent que tout est aligné avec le changement espéré à long terme.

Notre souhait est que la trousse du Fonds Égalité pour l'investissement à optique de genre – qui reprend les directives d'investissement intersectionnelles et les critères d'IOG – continue d'évoluer au fil du temps. Nous tenons fermement à rendre compte de nos progrès tout au long du processus. D'ailleurs, nous invitons nos partenaires de partout dans le monde à nous aider à enrichir cette ressource vivante grâce à leurs judicieux commentaires, afin qu'elle nous reste utile dans la poursuite de nos objectifs ambitieux.

* Les « marchés financiers mondiaux » comprennent ici les actions publiques et les titres à revenu fixe mondiaux.



Nos directives d'investissement intersectionnelles sont corroborées par la recherche de tiers. Pour consulter le répertoire de ces ressources, [cliquez ici](#).

Les directives d'investissement intersectionnelles en pratique

1) ÉQUITÉ, DROITS ET POUVOIR

Nous savons que le renforcement des capacités est central pour instaurer un changement véritable à long terme. Cela passe par le respect et la défense des droits de la personne, la représentation libre et équitable de tous les groupes, de même que la protection des droits individuels fondamentaux entourant la liberté, dont la liberté d'expression, et l'accessibilité.

Voici quelques-uns des indicateurs qui nous intéressent :

- L'intermédiaire** contribue au renforcement des capacités ou défend les droits de ses employé·e·s dans toute leur diversité.
- L'intermédiaire relève d'une personne représentant les individus ayant été marginalisés.
- L'intermédiaire use de sa parole, de son réseau et de son propre pouvoir pour faire progresser l'engagement pour l'équité.
- L'intermédiaire conçoit des produits et des services qui favorisent considérablement les groupes historiquement marginalisés.
- L'intermédiaire assure l'équité salariale.

2) JUSTICE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Notre lutte pour la justice sociale et économique pour notre population cible a une visée double : d'une part, assurer une distribution réellement équitable de la richesse, des occasions et des privilèges dans la société; d'autre part, autonomiser les femmes, les filles et les personnes transgenres dans la quête d'une vie digne, fructueuse et créative.

Parmi les indicateurs qui nous intéressent, l'intermédiaire contribue à :

- L'intermédiaire crée une richesse durable pour la population et le personnel grâce à des investissements locaux et décentralisés (temps, ressources, connaissances, etc.);
- L'intermédiaire démocratise l'éducation pour des groupes historiquement marginalisés;
- L'intermédiaire améliore l'accès aux soins de santé pour des groupes historiquement marginalisés;
- L'intermédiaire réduit le fossé numérique pour aider les groupes historiquement marginalisés;
- L'intermédiaire améliore l'inclusion financière des groupes historiquement marginalisés;
- L'intermédiaire accroît l'accès au logement parmi les groupes historiquement marginalisés.

3) SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La détérioration du climat a des conséquences néfastes disproportionnées sur les femmes, les filles et les personnes transgenres. Ignorer l'environnement, c'est aussi ignorer les personnes qui doivent interagir avec lui tous les jours : pour vivre parmi les leurs, gagner un revenu, nourrir leur famille, ou protéger leurs proches. En œuvrant à la guérison de la planète, nous pouvons offrir des vies plus sûres et saines aux femmes, aux filles et aux personnes transgenres.

Voici quelques-uns des indicateurs qui nous intéressent :

- L'intermédiaire investit dans les énergies renouvelables et les technologies propres.
- L'intermédiaire utilise les terres de manière durable ou se consacre à la restauration des sols.
- L'intermédiaire intègre des solutions durables aux problèmes d'eau dans ses activités et ses investissements de base, entre autres.
- L'intermédiaire fait foi d'un engagement réalisable pour la conservation de la biodiversité.
- L'intermédiaire incorpore des principes durables à la production physique.
- L'intermédiaire s'attaque proactivement aux risques liés aux changements climatiques en adoptant des mesures d'adaptation ou d'atténuation.

Si nous travaillons ensemble, les directives d'investissement intersectionnelles et les critères de l'IOG ont le pouvoir de redessiner complètement le paysage de l'investissement à optique de genre. Ces points de repère assurent l'ancrage de l'investissement à optique de genre dans un changement systémique – qui englobe la justice sociale, économique et environnementale – et servent d'outil pour guider les décisions d'investissement, la transparence et la responsabilisation nécessaires pour réussir. Mais, ce qu'il faut surtout retenir, c'est qu'ils sont pensés pour être intersectionnels : chaque critère et chaque directive concourent à bousculer et à améliorer les systèmes, à mettre en lumière la complexité qui façonne tant de vies et, enfin, à lever chacun des obstacles qui freinent les femmes, les filles et les personnes transgenres.

** Le terme « intermédiaire » peut désigner les gestionnaires d'investissements et les entreprises de financement, de même que les produits/fonds d'investissement.